

Les divertissements

Le 15 août à Ectot-lès-Baons

Depuis fort longtemps, notre village s'est enorgueilli d'avoir une fête ou « assemblée », comme on disait. Déjà en 1853, l'abbé Cochet mentionne dans ses écrits cette fête patronale le jour de l'Assomption.

Malheureusement, elle fut suspendue pendant la guerre. Il est vrai que les préoccupations n'étaient alors pas à la distraction.

Qu'à cela ne tienne ! « Le 15 août » reprit aussitôt en 1946, avec un enthousiasme débordant, dans la cour de M. Vallon, épicier et cafetier. Tout le monde y mit du sien. La « Grenadière » dont M. René Bertin était le président, fut de nouveau sollicitée à cette occasion. Quelques chanteurs amateurs entonnèrent « Douce France, Fleur de Paris ou Ça sent si bon la France ... », chants de la libération.

Le bal animé par Armand Huray, fils du boulanger et accordéoniste réunit les jeunes qui après quatre années de silence forcé renouèrent avec joie à la liberté du bruit.

Forte de son succès il fallut davantage de place et les années suivantes, c'est dans la cour de l'école que la fête se déroula. On installa des manèges dans le stade jouxtant l'école. Les balançoires et le stand de tir étaient apportés par M. Soyer, forain bien connu dans le Pays de Caux. M. et Mme Féret, marchands de primeurs, avaient un étal de fruits et confiseries. Une buvette permettait de se rafraîchir, quelques personnes fêtant un peu trop « le 15 août » se calmaient, sans violence, en présence des gendarmes.

Des jeux sportifs et d'adresse nécessitant un peu d'équilibre distraient la foule qui riait des malchances des candidats. Ainsi le « Baptême du tropique » amusait les spectateurs quand le joueur debout dans une carriole tirée par un cheval, se faisait asperger parce qu'il n'avait pas su lancer convenablement sa perche dans l'anneau placé juste en dessous du seau d'eau. Plus physique encore, le mât de cocagne, préalablement savonné, qu'il fallait gravir pour remporter quelques victuailles suspendues à une grande roue. Cette liste n'étant pas exhaustive, on se doit tout de même d'évoquer le jeu de massacre ou chamboule-tout qui avec de simples balles et quelques boîtes de conserve empilées faisait passer d'excellents après-midi.

La fête n'aurait pas été complète sans M. Eugène Resse, dit Rigadin, qui portant une blaude, grande blouse bleue de paysan, panier au bras, avait fière allure.

Quelques jeunes filles en costume de normande vendaient des billets de tombola.

Plusieurs personnes se présentaient sur le podium pour le grand concours de chant où l'on reprenait les succès de Line Renaud ou de Jacques Hélian, « Ma cabane au Canada, Etoile des neiges ou C'est un petit porte-bonheur... » C'était l'époque du fameux radio-crochet animé par Zappy Max. Et pendant que la Grenadière défilait dans les rues les gens applaudissaient les premiers arrivés à la course de vélos. Une grande animation régnait alors dans le village.

Le soir, un bal animé par des musiciens se tenait dans la cour de l'école et un feu d'artifice clôturait la journée.

Cette coutume d'autrefois cessa à la fin des années 50, suite à la démission des présidents du comité des fêtes.

Le Cinéma

L'après-guerre redonna le goût des loisirs et le plaisir de pouvoir s'ouvrir au monde extérieur. M. Barzolz d'Etoutteville proposa ses services pour projeter un film chaque semaine.

Grâce à lui le cinéma itinérant baptisé « Ciné mon rêve » apporta une nouvelle distraction aux Ectotais. Il fallut trouver un local pour accueillir les spectateurs, or dans la cour de M. Vallon existait un grand bâtiment tout en planche dans lequel se déroulaient des bals avant la guerre. C'était en quelque sorte une « salle des fêtes ». La pièce était grande, elle convenait tout à fait à cet usage. On fixa l'écran sur le mur du fond et de chaque côté de l'allée centrale de grands bancs rustiques en bois furent installés. La salle était donc prête. L'hiver près de la porte un poêle rond de marque « Godin » ronflait joyeusement. Aujourd'hui on crierait au scandale, car les normes de sécurité n'étaient pas celles de maintenant, mais peu importe c'était avec joie que les Ectotais se pressaient pour venir voir des films, la plupart d'avant guerre, comme : Hôtel du Nord de Marcel Carné, 1938 avec Arletty ou Quai des Orfèvres d'Henri Clouzot, 1947 avec Suzy Delair, Louis Jouvet et Bernard Blier...

Quelques années plus tard, le cinéma fut transféré rue de l'Eglise, pour peu de temps car les gens délaissèrent cette salle au profit du cinéma Leroy d'Yvetot, où Charlotte, figure bien connue et gérante de cet établissement savait avec autorité accueillir les cinéphiles.

Les sorties annuelles

En 1947, l'Association des Anciens Combattants, dont M. Théroutte était le président, organisa, avec peu de moyens, une sortie d'une journée. La priorité fut donnée aux sites militaires. Les plages du débarquement d'Arromanches furent donc choisies. De nombreux participants s'inscrivirent et découvrirent avec émotion les stigmates de la guerre. Des barges gisaient dans la mer et des chars éventrés restaient encore sur la plage. Quelques années plus tard, le nouveau président, M. Bertin, renouvela cette expérience de façon régulière. Les choix se firent plus récréatifs notamment Versailles, Orly et Paris en 1963, Bruges et ses canaux, spectacle son et lumières

au château du Lude en 1974...Etant donné le nombre de kilomètres à parcourir, le départ se faisait très tôt et le retour, tard dans la nuit. Malgré la fatigue, les journées se déroulaient toujours dans la bonne humeur. En 1973, la visite de Bruxelles fut un tel succès que deux cars furent nécessaires. Les bénéfices étaient reversés à l'Association des Anciens Combattants. En 1982, les sorties cessèrent, M. Bertin pour des raisons de santé ne pouvait plus assumer cette tâche. C'est en 1995, à la création de l'Association des Aînés que de nouvelles sorties furent organisées.

Les Associations actuelles

La décennie 50 avait vu la disparition de la fête communale. Ectot somnolait, en même temps que sa population tombait à moins de 250 habitants. Puis la situation évolua avec la construction des pavillons H.L.M. au cours des années 1971-1972. En 1978, sous l'impulsion de M. Michel Gallais et de quelques bonnes volontés, fut créé le « Club des Loisirs », rappelant le Comité des fêtes mais n'ayant plus d'attaches au sein du conseil municipal.

Les organisateurs devaient faire preuve d'imagination car la commune ne disposait que de la cour de récréation prolongée du terrain scolaire qui inondait facilement. Pour avoir un abri, il fallait faire appel au chapiteau, assez sommaire, loué pour la circonstance à M. Constant Lecoq. En 1980, André Lecoq succède à Michel Gallais puis en 1982, se crée le « Club des Jeunes » animé par MM. Jacky Neveu et Thierry Lecointre. Les deux associations cohabitent quelque temps avant que le président Lecoq n'oriente son activité vers la salle polyvalente privée qu'il commence à aménager.

A partir de 1984, M. Gérard Prétavoine, le boulanger, est élu à la présidence du « Club des Jeunes ». Réélu sans discontinuer, il occupe toujours la fonction.

Pendant de nombreuses années, l'association a organisé une kermesse annuelle sur le terrain scolaire : jeux pour les enfants, tournois de sixte entre équipes de football et le soir, bal sous le chapiteau. A cette occasion, M. Hubert Lefebvre prêtait volontiers une partie de son herbage proche du terrain scolaire. Plus tard, le Club eut même son propre chapiteau. Disposant maintenant de la salle communale, le « Club des Jeunes » organise trois lotos par an et un concours de manille ou de dominos. Une foire à tout s'installe pour la journée d'un dimanche de juin au quartier de l'école et à l'occasion du 14 juillet, un beau feu d'artifice est offert à la population près du carrefour de la mairie.

Actuellement, la composition du « Club des Jeunes » est la suivante :

Président : Gérard Prétavoine

Vice-Président : Sébastien Quartier

Secrétaire : Mireille Arson

Secrétaire-Adjoint : Régis Arson

Trésorière : Corinne Quartier

Trésorière-Adjointe : Rolande Prétavoine

Le bureau compte également une dizaine de membres.

Sur l'initiative de deux conseillers municipaux, Lucette Tiennot et Bertrand Leseille, l'« Association des Aînés et du temps libre » a officiellement vu le jour le 6 novembre 1995.

D'emblée, « Lucette » a été élue présidente et depuis ce jour, elle organise les activités de l'association qui compte environ 70 adhérents. Un jeudi après-midi par mois est consacré aux jeux, cartes, dominos, triominos, scrabble et à un moment de convivialité autour d'un goûter.

Deux sorties « découverte » agrémentées d'une collation ou d'un bon déjeuner sont programmées chaque année. De nombreux sites et monuments ont été visités, notamment Amiens et la baie de Somme, le Bocage Normand, les châteaux

de Vendevre, de Beaumesnil, le mémorial de Caen, l'Assemblée Nationale, le Sénat, la France miniature...

Deux expositions, deux concerts et le dixième anniversaire fêté au cours d'un repas animé par Valentin et son orgue de Barbarie ont été des faits marquants.

La soirée dansante de novembre a pour but d'améliorer les ressources de l'association dont le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Lucette Tiennot

Vice-président : Bertrand Leseille

Secrétaire : Christine Némery

Secrétaire-Adjointe : Corinne Leseille

Trésorier : Jean-Claude Limare

Trésorière-Adjointe : Gisèle Duramé

Depuis près de deux ans, les amis d'Ectot se réunissent pour évoquer des souvenirs, regarder des photos et en identifier les personnages, dans le but d'écrire quelques pages de l'histoire d'Ectot-lès-Baons.

La Grenadière

La société a été fondée le 8 octobre 1922 par MM. Georges Squivée et Verchel dans le but de « distraire la jeunesse, de la maintenir à la campagne et de former trompettes, clairons et tambours pour l'armée ».

Elle comprenait une section de musique dirigée par son fondateur jusqu'en avril 1928, puis, par M. René Bertin, sous-chef depuis plusieurs années, qui en prit la présidence en 1930. A compter du 29 novembre 1931, elle se divisa en 3 sections : musique, tir et sport.

La section de tir fut instaurée le 18 novembre 1933. Le bureau se composait des membres suivants : président René Bertin, secrétaire trésorier F. Frébourg, commissaires Albert Barré, Darnanville, Alfred Viller. Section tir M. Célestin Gibon, commissaires MM. Emile Auvage et Louis Osmont. Section sport M. Moulin en remplacement de M. Gibon. La section musique a été la plus active, comme en témoignent les listes des membres de la fanfare :

De 1930 à 1931 : MM. Baron – Barré – Bénard – Bouin – Bourdon – Chesnel – Clastot – Colasse – Colpart – Darnanville – Decaux – Foloppe – Frébourg – Imhoff – Jourdain – Lebourgeois – Lefrançois – Lépinay – Lesueur – Mauger – Osmont – Prévost – Sibille – Toutain – Tritten – Vérel – Viller – Yzet.

De 1937 à 1939 : MM. Bénard – Bertin – Bouteiller – Cottard – Defrance – Devaux – Dupont – Duval – Frébourg – Hanquinquant – Homet – Imhoff – Larchevêque – Lebourgeois

– Lemonnier – Michel – Pelletier – Picard – Prévost – Roger –
Varin – Villamaux.

De 1945 à 1953 : MM. Avenel – Bazire – Berthet – Bernard –
Bertin – Bouteiller – Coté – Courvalet – Decaux – Delamare –
Dubuisson – Dumont – Dupont – Guérin – Hédou – Huré –
Imhoff – Larchevêque – Lassale – Leborgne – Leclerc –
Lemaistre – Lemonnier – Lesueur – Meslier – Osmont – Picard
– Prévost – Roger – Sourplis – Varin – Villamaux – Viller.

De 1958 à 1964 : MM. Aubert – Bazille – Bertin – Bouteiller –
Cacheleux – Cardin – Charles – Decharois – Doguet –
Ducourtois – Gérard – Imhoff – Langlois – Lebled – Leclerc –
Lecointre – Lhotellier – Marecht – Marry – Pasquier – Piéry –
Prévost – Quesnel – Roland – Simon – Verdure – Villamaux –
Viller.

Les répétitions avaient lieu dans le bâtiment, aujourd'hui
démoli au 7 rue de l'Eglise et plus tard à Valleville chez
M. Bertin, président.

Chaque année, la musique était sollicitée pour animer
assemblées, commémorations, et autres manifestations
religieuses telle que la procession du Saint Sacrement à Ectot-
les-Baons le 7 juin 1931. La fanfare se déplaçait dans les
villages voisins allant même jusqu'aux Andelys.

Le tableau ci-dessous témoigne de la fréquence des
activités et de l'importance de la Grenadière dans le département
de la Seine-Inférieure.

1930 - 16 activités	1947 - 9 activités	1958 - 3 activités
1931 - 14 activités	1948 - 6 activités	1959 - 6 activités
1937 - 7 activités	1949 - 8 activités	1960 - 10 activités
1938 - 10 activités	1950 - 6 activités	1961 - 10 activités
1939 - 7 activités	1951 - 7 activités	1962 - 7 activités
1945 - 3 activités	1952 - 5 activités	1963 - 10 activités
1946 - 5 activités	1953 - 4 activités	1964 - 5 activités

L'année 1964 est notée comme étant incomplète.

Il n'y a pas eu d'activités de 1932 à 1936, de 1940 à 1944 (seconde guerre mondiale) et de 1954 à 1957.

Voici quelques exemples de déplacements relevés dans le cahier remarquablement tenu par M. Bertin :

Fécamp, le 19 juillet 1931 : « Très beau déplacement par chemin de fer. Manquaient à la gare de Motteville : Imhoff, Maurice et Barron mais arrivés avant nous à Fécamp ayant pris le train à Yvetot pour St-Valery-en-Caux. Manquait Lépinay qui s'était endormi et qui est arrivé à bicyclette à Fécamp à 12 h ... ». La Grenadière défile en ville puis joue devant la Bénédicte à la demande de M. Le Grand. « Belle démonstration de Bouin qui jongle avec ses baguettes. Exécution et tenue remarquables très applaudies. »

Ectot-lès-Baons, le 20 novembre 1931 : Deuxième fête de Sainte Cécile et « inauguration » des pantalons blancs.

Ectot-lès-Baons, le 15 août 1937 : Fête patronale. Arrivée à 14h. Vin d'honneur chez M. Glinel, (au 7 rue de l'Eglise actuellement) et toasts offerts par MM. Quesnel député, de Montalembert sénateur, Levace conseiller d'arrondissement, Leblic maire et par moi-même président actif.

M. Bonzant président d'honneur souhaite la bienvenue aux invités. La fanfare de St-Clair-sur-les-Monts était également présente. La fête se déroulait chez M. Vallon, (58 rue de l'Ecole actuellement).

Baons-le-Comte, le 17 mai 1946 : Le président a noté « tenue générale bonne tant en exécution qu'en tenue propre des hommes ».

Carnaval d'Yvetot, le 3 mai 1959 : « Une délégation comprenant moi-même, Bouteiller, Imhoff, Lecointre J. et Cl.,

Lhotellier, Leclerc, Cardin,... Nous avons été contactés par M. Lecœur pour accompagner le char « La Madelon ». Nous étions habillés en soldats de 1914.»

Si certaines sorties laissaient quelques bénéfices, ils étaient employés à l'achat de nouveaux instruments.

La fanfare cessa toute activité le 12 mai 1968.

Le Centre Communal d'Action Sociale une longue histoire...

Soulager la misère a été longtemps l'œuvre des communautés religieuses. Les Bureaux de Bienfaisance créés par la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796) sont à l'origine d'une action sociale laïque. Cette loi introduisait la notion de cotisation de solidarité puisque le « droit des pauvres » était financé notamment par une recette obligatoire sur les spectacles.

Dans certains registres de notre village aucun centime n'apparaît en face de la rubrique « Partie du droit des pauvres ». Il faut donc trouver d'autres ressources ainsi qu'en témoigne une délibération du conseil municipal d'Ectot-lès-Baons du 2 janvier 1817 : « Il est impossible à beaucoup d'habitants de subvenir à leurs besoins les plus urgents... » M. Lemelle, maire ajoute : « ... que ce sont les agriculteurs qui doivent les premiers soulager la misère sauf cependant si les circonstances devenaient encore plus pénibles. Il est arrêté qu'à raison de chaque acre de terre, les contribuables seront assujettis à quatre onces* de pain chaque semaine. Le conseil municipal a la conviction qu'il n'y aura pas un cultivateur dans la commune qui se refusera à cette prestation en nature ».

Etre membre du Bureau de Bienfaisance était une fonction officielle. A titre d'exemple, voici relatée le 3 mai 1856 l'installation de M. André Carpentier nommé par le préfet en remplacement de M. Dausbourg desservant considéré comme démissionnaire pour refus de serment. M. Fessard, maire en présence du Bureau de Bienfaisance a reçu le serment de M. Carpentier dont la teneur suit : « *Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur* ».

* 1 once équivaut à 30,6 g environ

En 1860, une lettre du sous-préfet demande à la municipalité d'établir une Société de Secours Mutuels à laquelle prendraient part les communes de Baons-le-Comte et Grémonville dont le chef-lieu serait Ectot-lès-Baons. Le conseil adhère pleinement à la proposition. Mais en 1864 le conseil « est d'avis qu'il n'y a pas lieu de créer pour le moment une caisse de Société de Secours Mutuels entre les ouvriers attendu qu'il leur est impossible de faire des économies vu le mauvais état du commerce et que leur salaire de chaque jour est bien loin de pouvoir subvenir à leur première nécessité surtout pour les tisserands qui sont en grand nombre ».

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le nombre d'indigents augmente « vu la cherté du pain et le mauvais commerce, la branche d'industrie...étant la rouennaise (voir p 174) et n'allant pas du tout, il faut trouver les moyens de leur venir en aide: certains seront employés à des travaux vicinaux mais les crédits s'avèrent insuffisants (1868) ». Il est urgent d'établir un budget pour le Bureau de Bienfaisance : la commune vote 100 F et le 8 décembre 1869 un don de 100 F de M. le Préfet y sera affecté. En 1870 une souscription dans la commune viendra en aide aux indigents et réglera « les mémoires de boulanger ». La crise du textile engendre une misère profonde et durable. En 1873 M. Leblic maire « ayant avancé la somme de 150 F pour un malade indigent resté au lit sera remboursé ». Les besoins du Bureau de Bienfaisance pour nourrir les pauvres en 1874 ont dépassé le crédit ouvert. En 1877, la part de la commune « dans les dépenses des enfants trouvés est de 27 F ».

Cependant, le 8 juillet 1882 pour la célébration de la fête nationale, le préfet demande de voter les fonds nécessaires pour l'illumination et la décoration de la mairie. Le conseil décide : « une distribution de viande et de pain sera faite aux pauvres à cette occasion ».

Les distributions de pain eurent lieu pendant plusieurs décennies.

Peu à peu d'autres aides se mettent en place. La loi du 15 juillet 1893 appliquée à partir du 1^{er} janvier 1895 organise l'assistance médicale gratuite pour les indigents. 15 personnes pourront recevoir des soins médicaux.

Officiellement au début du siècle, aucun vieillard, infirme ou incurable n'est à la charge de la commune mais le 14 juillet 1905, intervient la loi sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables. Une liste nominative est établie et en 1907, la dépense est évaluée à 350 F subventionnée à 60 %. En 1921, 7 vieillards seront secourus. Mais l'aide était accordée au compte-gouttes. Par exemple cet infirme de 70 ans « qui peut encore se livrer à certains travaux... » verra sa demande refusée.

La même loi prévoira l'assistance à domicile. Vers les années 30, les différentes aides étaient les suivantes :

- Assistance aux vieillards
- Assistance aux familles nombreuses
- Assistance médicale gratuite
- Assistance aux femmes en couches
- Allocation pour allaitement maternel
- Assistance aux infirmes
- Gratuité des fournitures scolaires pour 15 élèves en 1925.

De nouveaux organismes apparaissent :

- Office public d'habitation à bon marché, ancêtre des H.L.M. (1924)
- Retraite ouvrière
- Mutualité maternelle départementale
- Mutualité générale – invitant à assurer le personnel communal contre les accidents de travail : demande écartée momentanément en 1925
- Comité antituberculeux

La circulaire préfectorale du 23 mai 1929 stipule qu'il y a lieu d'assurer l'inspection des femmes en couches ou qui allaitent. Mmes Leblic et Lebourg, plus tard Mme Auvage seront désignées comme « dames visiteuses ». Cette dernière faisait les piqûres à domicile.

Le 1^{er} octobre 1933 la loi sur les allocations familiales est mise en application.

En 1936, le conseil demande l'autorisation à M. le Préfet pour disposer d'une somme de 270 F afin de payer les jouets et effets distribués aux enfants des écoles.

Durant la seconde guerre mondiale en 1942, on note la réquisition de 50 arbres sur la propriété louée par M. Gaston Dumaret pour le bois de chauffage des ouvriers de la commune. En 1944 : réquisition de 50 pieds d'arbres chez M. Quesnel.

En 1953, a lieu une distribution de viande et de charbon.

En 1955, le Bureau de Bienfaisance devenu Bureau d'Aide Sociale aidera les personnes en difficulté. 1979 voit le premier repas offert aux personnes âgées à l'hôtel du Chemin de Fer à Yvetot.

En 1987, le Bureau d'Aide Sociale devient le Centre Communale d'Action Sociale, le C.C.A.S. : Président : René Lecoufle, maire, membres du conseil municipal : Bertrand Leseille, Philippe Comont, Geneviève Liénart, André Lecoq, membres nommés par le maire : Blandine Bouteiller, Christine Némery, Lucette Tiennot, Brigitte Jumeau.

En plus des aides ponctuelles, un repas en octobre et un colis pour Noël sont offerts aux personnes de plus de 65 ans.

Depuis 2004, les bénéficiaires sont invités avant Noël à se retrouver autour d'un sympathique goûter et à emporter quelques douceurs choisies par les membres du C.C.A.S. présidé actuellement par Philippe Comont, maire assisté des membres du conseil municipal, Brigitte Ridel, Gisèle Itzikowitz, Bertrand Leseille, et des membres nommés par le maire, Odile Fauconnet, Christiane Limare, Christine Némery et Béatrice Carpentier.

L'Etat, le Département ont développé une protection sociale importante : R.M.I. (revenu minimum d'insertion), C.M.U. (couverture mutuelle universelle), complément départemental de ressources, secours en argent. De ce fait, le C.C.A.S. a perdu une partie de son rôle pour développer l'action sociale.

Par ailleurs, la commune adhère à l'A.D.M.R. – Aide à Domicile en Milieu Rural – qui permet aux personnes âgées ou aux familles d'être aidées dans les tâches quotidiennes.